CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E248** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 82 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ

Siret : 388 180 697 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2809 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 293099

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 293099

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : ENTREPRISE ZAVAGNO

38 A RTE DE SARREBOURG
57400 BUHL-LORRAINE

Téléphone : 03 87 23 75 03 **Fax :**

Portable : 06 08 93 19 17

Responsabilité légale :
ZAVAGNO LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : www.zavagno-construction.fr

E-mail : zavagno@orange.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 338 834 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	14	17/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 14:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.